

VENTE CÉLÉBREZ L'ÉTÉ

OBTENEZ
75%
DE RABAIS
POUR LE 2E
PASSAGER

+ ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
\$800
PAR
CABINE

+ RECEVEZ
JUSQU'À
\$800
DE CRÉDIT
À BORD
PAR CABINE*



Période de réservation: 3 mai au 6 juillet 2023 | **Croisières admissibles:** 3 mai 2023 au 30 avril 2025

75% de rabais sur le tarif du 2e passager - réservation à dépôt non remboursable
50% de rabais sur le tarif du 2e passager - réservation à dépôt remboursable

PLUS UNE OFFRE DE RABAIS ADDITIONNELS SUR LES TARIFS DE CROISIÈRE ET DE CRÉDIT À BORD POUR TOUS LES PASSAGERS

3 à 5 nuits - 50\$ de remise et 50\$ de crédit à bord par personne (200\$ par cabine en occupation quadruple)
6 à 9 nuits - 100\$ de remise et 100\$ de crédit à bord par personne (400\$ par cabine en occupation quadruple)
10 nuits ou plus - 200\$ de remise et 200\$ de crédit à bord par personne (800\$ par cabine en occupation quadruple)

COMBINABLE

- L'offre peut être jumelée aux tarifs de croisière seulement (c.-à-d. à la tarification No Perk) et au forfait tarifaire All Included;
 - o peut être jumelée à un tarif à dépôt remboursable ou non remboursable.
- Les offres de rabais sur le tarif du 2e passager ne peuvent PAS être jumelées avec les tarifs de Groupe X.
- L'offre additionnelle de remises sur les tarifs de croisière et de crédit à bord peut être jumelée aux circuits-croisières en Alaska.

CROISIÈRES ADMISSIBLES

Toutes les croisières sont admissibles à l'offre, à l'exception des circuits-croisières aux îles Galapagos.

L'offre additionnelle de remises sur les tarifs de croisière et de crédit à bord peut être jumelée aux circuits-croisières.

Elle est basée sur la durée de la croisière comme telle, en excluant les portions terrestres.

Les offres de rabais sur le tarif du 2e passager ne peuvent être jumelées avec les circuits-croisières.

GROUPES

Tout inventaire de groupe confirmé durant la période de l'offre recevra les avantages du forfait tarifaire All Included et de l'offre additionnelle de remises et de crédit à bord.

Les offres de rabais sur le tarif du 2e passager ne s'appliquent pas aux tarifs de Groupe X.

CROISIÈRES ADMISSIBLES

*La croisière doit être réservée entre le 3 mai et le 6 juillet 2023. L'offre s'applique aux croisières de 3 nuits ou plus dont le départ a lieu entre le 3 mai 2023 et le 30 avril 2025, à l'exception des croisières aux îles Galapagos. Aucun code promotionnel requis.

Le dépôt est dû dans son intégralité au plus tard à sa date d'exigibilité. Une pénalité correspondant au dépôt entier standard sera appliquée si la réservation est annulée avant la date d'exigibilité du paiement final. Consultez la politique d'annulation pour plus de détails. Réservations avec dépôt non remboursable : pour bénéficier du tarif de croisière le plus bas possible, les passagers doivent choisir l'option de dépôt non remboursable. Tout dépôt d'une réservation à dépôt non remboursable versé après le 2 mars 2023 n'est pas remboursable à partir du moment de la réservation. Les réservations avec dépôt non remboursable s'appliquent aux groupes selon les tarifs en vigueur, mais ne s'appliquent pas dans le cadre d'incitatifs de groupes, de vols nolisés, ni de groupes sous contrat. Les offres à dépôt non remboursable s'appliquent aux croisières dans la période d'exigibilité du paiement final, mais le dépôt en entier est dû dans son intégralité au moment de la réservation.

L'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager s'applique aux réservations avec dépôt remboursable seulement. Aussi, elle s'applique uniquement aux nouvelles réservations individuelles effectuées durant les dates de validité de l'offre et octroie 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager si ce dernier partage une cabine avec un 1er passager au plein tarif, selon les tarifs standards en vigueur d'une croisière admissible à l'offre. L'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager peut être jumelée à l'offre de remises sur les tarifs de croisière ainsi qu'au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk. Elle entrera automatiquement en vigueur au moment du paiement. Tous les autres frais, incluant, mais sans s'y limiter, les taxes de croisière, les droits et les frais portuaires, sont en sus et s'appliquent à tous les passagers. L'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager ne s'applique pas aux tarifs de Groupe X ni aux circuits-croisières.

L'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager s'applique aux réservations avec dépôt non remboursable seulement. Aussi, elle s'applique uniquement aux nouvelles réservations individuelles effectuées durant les dates de validité de l'offre et octroie 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager si ce dernier partage une cabine avec un 1er passager au tarif standard en vigueur, dans le cadre d'une croisière admissible à l'offre. L'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager peut être jumelée à l'offre de remises sur les tarifs de croisière ainsi qu'au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk. Elle entrera automatiquement en vigueur au moment du paiement. Tous les autres frais, incluant, mais sans s'y limiter, les taxes de croisière, les droits et les frais portuaires, sont en sus et s'appliquent à tous les passagers. L'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager ne s'applique pas aux tarifs de Groupe X ni aux circuits-croisières.

L'offre de rabais sur les tarifs de croisière est par personne et varie selon la durée de la croisière: de 3 à 5 nuits, 50 \$ de remise par personne (200 \$ en occupation quadruple); de 6 à 9 nuits, 100 \$ de remise par personne (400 \$ en occupation quadruple); 10 nuits ou plus, 200 \$ de remise par personne (800 \$ en occupation quadruple). L'offre de remises sur les tarifs de croisière peut être jumelée à l'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt remboursable ou à l'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt non remboursable, ainsi qu'au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk de même qu'aux circuits-croisières. L'offre s'applique à tous les tarifs de groupe en vigueur, pour les groupes confirmés pendant la période de réservation.

Le montant de l'offre de crédit à bord est par personne et varie selon la durée de la croisière: de 3 à 5 nuits, 50 \$ de crédit à bord par personne (200 \$ en occupation quadruple); de 6 à 9 nuits, 100 \$ de crédit à bord par personne (400 \$ en occupation quadruple); 10 nuits ou plus, 200 \$ de crédit à bord par personne (800 \$ en occupation quadruple). Le crédit à bord sera appliqué au folio de la cabine des passagers. Le crédit à bord n'a aucune valeur monétaire, s'applique à la portion croisière seulement, n'est pas transférable ni monnayable et s'annulera à 22 h le dernier soir de la croisière. L'offre de crédit à bord peut être jumelée à l'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt remboursable ou à l'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt non remboursable ainsi qu'au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk de même qu'aux circuits-croisières. L'offre s'applique à tous les tarifs de groupe en vigueur, pour les groupes confirmés pendant la période de réservation.

La tarification No Perk entraîne un tarif de croisière par personne variant selon la durée de la croisière. La tarification No Perk peut être jumelée à l'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt remboursable ou à l'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt non remboursable, ainsi qu'à l'offre de crédit à bord et à celle de remises sur les tarifs de croisière. La tarification No Perk s'applique à tous les passagers d'une même cabine intérieure, vue mer, avec balcon ou en classe Concierge et entrera automatiquement en vigueur au moment du paiement. Elle ne peut être jumelée au forfait tarifaire All Included et ne s'applique pas aux cabines AquaClass® et The Retreat. La tarification No Perk s'applique aux réservations avec dépôt remboursable et non remboursable. Tous les passagers d'une même cabine doivent choisir le même forfait tarifaire. Tous les autres frais, incluant, mais sans s'y limiter, les taxes de croisière, les droits et les frais portuaires, sont en sus et s'appliquent à tous les passagers. La tarification No Perk ne s'applique pas aux tarifs de Groupe X.

Le forfait tarifaire All Included s'applique aux cabines intérieures, vue mer, avec balcon ou en classe Concierge ayant été réservées dans le cadre d'une croisière admissible au forfait tarifaire All Included. Tous les passagers d'une réservation admissible qui choisissent le forfait tarifaire All Included recevront le forfait de boissons classique, les pourboires prépayés et un forfait Wi-Fi de base illimité. Tous les passagers en cabine AquaClass recevront le forfait de boissons classique, les pourboires prépayés et un forfait Wi-Fi de base illimité. Tous les passagers ayant réservé avec l'expérience The Retreat bénéficieront du forfait de boissons Premium, des pourboires prépayés, du forfait Wi-Fi Premium illimité et d'un crédit à bord. Le montant du crédit à bord varie en fonction de la durée de la croisière et sera appliqué au folio de la cabine des passagers. Le crédit à bord n'a aucune valeur monétaire, s'applique à la portion croisière seulement, n'est pas transférable ni monnayable et s'annulera à 22 h le dernier soir de la croisière. Les passagers ayant choisi l'un des forfaits Wi-Fi recevront les instructions pour se connecter dans leur cabine dès le premier jour de la croisière. Tous les passagers d'une même cabine doivent choisir le même forfait tarifaire.

Jumelage des offres: l'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt remboursable ou l'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager dans le cadre d'une réservation à dépôt non remboursable de même que l'offre de remises sur les tarifs de croisière peuvent être individuellement jumelées au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk ainsi qu'aux offres de la marque nommées pendant la période de validité de l'offre. Ces offres ne peuvent être jumelées aux tarifs Interline ou Net, ni à ceux des conseillers en voyages et des employés de croisiéristes, ainsi qu'aux Exciting Deals et aux cabines des membres d'équipage. Dès que l'offre sera arrivée à échéance, elle sera retirée de la réservation si le passager annule puis rétablit sa réservation, s'il applique un changement de forfait tarifaire ou s'il modifie le navire ou les dates de croisière de sa réservation. Certains autres changements à la réservation peuvent également entraîner le retrait de l'offre. Les réservations individuelles peuvent être transférées dans un groupe existant à la condition que les critères requis soient satisfaits. Les passagers en occupation simple payant 200 % du tarif de la croisière peuvent bénéficier de l'offre.

L'offre est à capacité contrôlée. Sa disponibilité varie en fonction des croisières, et les cabines admissibles peuvent afficher vendues. Toutes les offres sont non transférables et s'appliquent uniquement à l'offre de croisière. Des modifications à une réservation peuvent entraîner le retrait de l'offre. L'offre et ses tarifs sont soumis à la disponibilité et sont à capacité contrôlée. Ils peuvent être modifiés ou retirés à tout moment, sans préavis, et ne s'appliquent pas aux vols nolisés, ni aux groupes sous contrat. Reportez-vous au contrat de croisière pour toutes les conditions générales. Celebrity se réserve le droit d'annuler cette offre à tout moment, de corriger toute erreur, inexactitude ou omission et de modifier ou mettre à jour les tarifs, frais et surcharges à tout moment, sans préavis. ©2023 Celebrity Cruises Inc. Enregistrement des navires : Malte et Équateur.